ART. PREMIER N° 545

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 juin 2023

ORIENTATION ET PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 - (N° 1440)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N º 545

présenté par M. Balanant, M. Terlier et M. Pradal

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

À la seconde phrase de l'alinéa 65, substituer aux mots :

« s'inscrire dans »,

les mots:

« mettre en œuvre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.